

## **Compte rendu du Conseil Municipal**

**Du 17 Février 2020**

**Présents** : Laurent Laroche, Maire, Laurence Baritaud, Sandra Dubos, Paul Jeanneau, Marie-Jeanne Maillochon, Vincent Manteau, Suzanne Marchand, Jacques Martinaud, Alain Nevière, Sylviane Ouvrard, Jean-Marc Pouget.

**Absents** : Annie Brulon, Florian Chiron, Stéphane Léonard

**Secrétaires de séance** : Vincent Manteau et Suzanne Marchand

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 21 Janvier 2020.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **A l'ordre du jour :**

#### **1. Organisation des élections municipales des 15 Mars et 19 Mars**

Organisation des plages horaires du Bureau de vote (5 créneaux) : le document circulera en fin de Conseil pour inscriptions.

Mr le Maire propose de se retrouver samedi 14 mars à 15h15 à la mairie afin d'expliquer l'organisation matérielle du vote et du dépouillement. Cette rencontre concerne les membres du conseil actuel ainsi que les 7 personnes qui se présentent au suffrage pour la première fois.

#### **2. Admission en non-valeur**

Deux admissions en non-valeur concernant des factures d'assainissement de 2015 sont présentées au conseil. La somme globale s'élève à 552,29 €.

Les personnes concernées ne vivent plus sur la commune et malgré les démarches du percepteur aucun recouvrement n'a été possible.

*Admission en non-valeur adoptée à l'unanimité*

#### **3. Convention de servitude « Propriété Mme GABARD »**

Mr le Maire va rencontrer les nouveaux propriétaires afin de solliciter l'autorisation de passer une canalisation dans leur propriété (côté Impasse de l'Orangerie) pour récupérer les eaux pluviales qui descendent dans cette impasse surtout quand il y a de fortes précipitations.

Cette convention est en cours de rédaction avec le notaire M° CAUET.

*Le conseil autorise à l'unanimité la signature de ce document.*

#### **4. Convention de servitude « Propriété Mr CHAGNAUD**

Afin de pouvoir acheminer l'eau à partir du puits de La Rue jusqu'au plan d'eau il faut passer des tuyaux dans le champ de la propriété CHAGNAUD (chemin le plus court).

*Le conseil autorise à l'unanimité la signature de cette convention*

#### **5. Rythmes scolaires TAP**

L'Education Nationale demande aux communes, avant le 10 mars, de dire si elles poursuivent ou non les TAP pour la rentrée 2020.

S.Marchand expose les difficultés rencontrées depuis le mois de septembre.

C'est la 1<sup>ère</sup> année (depuis 6 ans de TAP) que les différents intervenants signalent des débordements dans l'attitude des enfants : indiscipline, impolitesse...

Il y a aussi de gros problèmes lors de la pause méridienne.

Aux vacances de Toussaint la municipalité avait adressé un courrier aux parents pour les interpeller sur les problèmes de comportement de leurs enfants et un règlement était proposé.

Ce règlement va être appliqué à partir de la rentrée de Mars avec, en cas de troubles, distribution d'avertissements. Au second les parents et l'enfant seront convoqués à la Mairie avec mise en place de sanction : exclusion temporaire des TAP et/ou de la cantine (qui restera payante).

Ces attitudes interrogent sur la poursuite ou la cessation de ces temps d'activités périscolaires.

La question est posée au conseil qui se prononce de la façon suivante :

***8 pour l'arrêt des TAP et 3 abstentions***

Le conseil d'école qui doit se réunir début Mars va redéfinir les nouveaux horaires de la semaine de 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2020.

#### **6. Fonds de Solidarité au Logement**

Cette structure est un des moyens d'action qui vient en aide aux personnes qui ne sont pas en mesure de :

- Payer la caution, le 1<sup>er</sup> loyer, l'ouverture des compteurs, l'assurance habitation, le mobilier de 1<sup>ère</sup> nécessité....
- Payer un retard de loyer, des factures d'eau /EDF....

Une personne de notre commune en a bénéficié d'une aide en 2019.

Notre cotisation s'élève à 806,76 €.

*Le conseil vote à l'unanimité la reconduction de celle-ci.*

#### **7. Fonds d'Aide aux Jeunes**

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans qui se trouvent en difficultés passagères.

La cotisation de la commune s'élève à 27,54 €.

***L'ensemble du conseil est d'accord pour la reconduction de sa participation***

## **8. Questions diverses**

- **Convention de fourniture d'eau à établir avec le SIERF** de Fontgombault pour alimenter le plan d'eau à partir de cet été.

Paul Jeanneau dit qu'il faut prévoir environ 3000 m<sup>3</sup> pour le remplissage auxquels il faut ajouter environ 12 à 15m<sup>3</sup> journaliers pour l'évaporation.

En 2021 le Syndicat des Eaux nous rétrocèdera le puits de La Rue.

*Le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention.*

- **Maintenance du site internet de la commune**

ARTISANET (webmaster du site) nous fait une proposition de maintenance su site au prix de 35€ HT/mois soit 420€ HT pour l'année.

*Le conseil valide cette proposition.*

- **Appel d'offres pour le Plan d'Eau**

Mr le Maire nous rappelle que l'appel arrive à son terme le 19 février.

A ce jour 28 entreprises ont retiré le dossier.

- **Courrier de l'Archevêché de Bourges**

Mr le Maire lit un courrier reçu de l'Archevêché de Bourges en lien avec l'utilisation de l'église St Blaise dans le cadre de manifestations culturelles (concerts...)

L'Archevêché voudrait passer une convention avec la commune ce qui lui permettrait de nous demander une location de 250€.

Mr le Maire souhaite s'en tenir aux préconisations de l'Association des Maires Ruraux qui refuse de signer ce type de convention.

- **Liste des achats supplémentaires FAR 2020**

Suite à l'achat d'un véhicule moins onéreux il faut répartir une somme de 6639,17€ sur de nouvelles propositions.

Il est proposé d'acquérir :

De la vaisselle pour la SDF

Des rideaux, un tapis de table, des panneaux d'affichage, des micros pour la Mairie

*Avis favorable à l'unanimité pour ce changement*

- **Marie-Jeanne Maillochon** et Laurence Baritaud posent la question à Mr le Maire des primes versées aux employés communaux à la fin de l'année 2019.

Laurent Laroche répond que ces décisions sont du domaine régalién du maire et qu'en effet des primes entre 100 et 200€ ont bien été versées aux employés et que ce sont les premières primes depuis 6 ans.

- **La commission fleurissement** s'est réunie en mairie pour déterminer les plantations à prévoir en 2020.

Elle s'est déplacée aux Etablissements DENORMANDIE à Fougerolles où le responsable a guidé les bénévoles pour leurs choix puis à Argenton chez le pépiniériste pour l'achat d'arbres (remplacement des arbres au Vieux Pont)

### Calendrier

18/02 : Rencontre avec le Préfet

20 février : Réunion à Guéret Commission Locale de l'Eau (CLE)

20 février : Contrôle de la liste électorale

25 février : FAR à Chaillac (Alain Nevière représente le Maire)

3 mars : CDC à Dunet à 18h30 et SCOT LE MATIN

3 mars : Conseil d'école

5 mars : Réunion du SMABCAC à Roussines

5 mars : Réunion du SYMCTOM

5 mars : AG Crédit Agricole Mauvières

6 mars : Vote du budget PNR

11 mars : Réunion pour nouvelle tarification SYMCTOM

11 mars : Syndicat des Eaux à Mauvières

15 et 22 mars : Elections municipales

**En conclusion de cette dernière séance de la mandature, Mr Le Maire remercie chaleureusement tous les conseillers pour le travail accompli pendant ces 6 années de mandat et en particulier un grand MERCI aux conseillers qui ne repartent pas**

Séance levée à 22h20